

Le cartel à l'étude

Mardi 24 juin 2025 à 20h

Au moment où il fonde son École, Jacques Lacan invente un dispositif : le cartel. Quelques-uns – quatre étant « la plus juste mesure »¹ – *plus-un*, s'accordent sur un thème de travail : la lecture d'un séminaire de Lacan, de textes de Freud, d'une thématique ou d'autres ouvrages qui donnent envie de se mettre ensemble au travail. Ainsi, si la thématique choisie relève du collectif, la lecture solitaire trouve à se nouer mais non se confondre, à celle des autres. C'est le pari d'un gain de savoir qui donne l'horizon de ce dispositif d'étude.

Cette soirée nous permettra d'interroger avec précision ce qu'est un cartel. En quoi diffère-t-il d'une « groupe » de travail ? Pourquoi la nécessité d'un *plus-un* aux côtés des trois ou quatre autres ? En quoi Lacan le désigne-t-il comme un « organe de base »² de son École ? Comment ça marche, au fond, un cartel ? Pour ceux que ce travail intéresse, novice ou familier de ce dispositif, chaque question sera la bienvenue.

Nous aurons le plaisir d'accueillir parmi nous Anne-Laure Pellat, déléguée aux cartels pour la région Rhône-Alpes.

La soirée se déroulera en présence et en visio-conférence. L'inscription est gratuite mais nécessaire à l'adresse suivante ; acfraannecy@gmail.com (préciser la modalité d'inscription : présence ou visioconférence)

¹ Lacan J., « Acte de fondation » (1964), *Autres Écrits*, Paris, Seuil, 2001.

² *Ibid.*